Administration et Rédaction
à Martigny

No 66. Mardi 18 août 1936.
8me année — Le no 10 cts.

Le Rhône

JOURNAL D'INFORMATIONS ET D'ANNONCES PARAISSANT LE MARDI ET LE VENDREDI

Prix d'abonnement annuel

BULLETIN OFFICIEL : Fr. 4.—

Catégorie I : MARDI et VENDREDI avec assurance-accidents pour 2 personnes : Fr. 6.80
» II : VENDREDI seulement » » » » 2 » » 5.—
» III : MARDI et VENDREDI sans assurance-accidents .... » 5.—
» IV : VENDREDI seulement » » » .... » 2.50

Les abonnés des catégories I et II sont assurés contre les accidents auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000.— en cas de décès, Fr. 1000.— en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.— en cas d'invalidité partielle et permanente.

Pour les annonces s'adresser à l'Administration du journal « Le Rhône », à Martigny. Téléphone 61.052. Chèques postaux II c 52.

Tarif des annonces du mardi : le mm., Valais 6 ct., Suisse 8 ct., Etranger 12 ct. (la ligne a 36 mm. de large) - Réclames : Suisse 30 ct., Etranger 40 ct., le mm. (la ligne a 74 mm.)

La situation sur le marché du lait

Dans un exposé sur la situation du marché du lait et des produits laitiers, l'Office de renseignements sur les prix de l'Union suisse des paysans arrive à la conclusion suivante :

« Sous l'influence des conditions favorables du pâturage et de l'affouragement en herbe, on a enregistré, au cours du 2me trimestre, une augmentation de la production laitière par rapport à la période correspondante de l'année dernière. Les prix du lait ont subi un certain relâchement d'ordre saisonnier ; les baisses sont toutefois faibles et les prix ont pu être maintenus dans de nombreux pays. Malgré les difficultés dans le trafic commercial international, le marché du fromage s'est développé d'une manière relativement favorable. Le niveau général des prix est plus élevé que l'an dernier. Après le recul habituel des prix au printemps, le marché du beurre témoigne plus de fermeté avec des prix sensiblement plus élevés que l'an dernier.

Le développement des prix est influencé dans une forte mesure par les conditions atmosphériques et de croissance de fourrages. Indépendamment des dommages causés par la sécheresse en Amérique du Nord et en partie en Europe septentrionale, les perspectives en ce qui concerne la production laitière au cours du troisième trimestre ne sont pas mauvaises. L'amélioration croissante de la situation économique dans de nombreux pays laisse espérer une évolution satisfaisante du marché du fromage. La situation du marché du beurre et les stocks relativement faibles permettent d'être optimiste. La production pourra être facilement écoulée, en dépit des prix assez fermes sur le marché mondial.

Conservation des fruits par le froid

D'une étude d'un spécialiste qui fait autorité en la matière de conservation des fruits, M. Jules Blain, nous extrayons les données suivantes qui ne manquent pas d'actualité puisque, grâce au concours de l'électricité, les installations frigorifiques se multiplient rapidement.

Le procédé de conservation par le froid a pour objet soit le maintien en bon état des fruits précoces, pendant une huitaine de jours, soit la conservation des fruits d'arrière-saison pendant plusieurs mois. Comme les fruits les plus riches en sucre se comportent mieux en chambre froide, il est indiqué de ne soumettre au froid que les fruits bien mûrs. Toutefois, si la conservation est faite pour une durée inconnue, dépendant de l'état des marchés, il est préférable de cueillir les fruits quand ils sont encore fermes, mais avec la peau déjà colorée et quand ils se détachent facilement de l'arbre.

En général, les fruits de dimensions moyennes dans leurs variétés respectives se comportent mieux que les gros ou les petits, ce qui permet de donner des destinations différentes aux lots fournis par le triage. Pour les fruits indigènes et pour une conservation prolongée, la température utilisée reste au voisinage de + 1° ; quand on désire seulement une préservation pour quelques jours, la température de + 5° est suffisante.

Il y a intérêt à réduire le plus possible le temps pendant lequel le fruit passera de la température de la cueillette à celui de la température de régime (+ 1° à + 5°, suivant les cas), d'abord en disposant les fruits en petites quantités dans des emballages à claire-voie, et entassés de façon à laisser libre la circulation de l'air froid ; ensuite, en les mettant préalablement dans une enceinte à température plus basse que celle que l'on veut donner aux fruits.

Voici, d'après des recherches exécutées par le Département de l'agriculture des Etats-Unis, les conditions d'entreposage commercial des fruits :

Pommes, au moins 2 mois, entre — 0,8° et 0° ;
Cerises, 10 à 14 jours, entre — 0,6° et 0° ;
Prunes et pruneaux, 1 à 2 semaines, entre — 0,6° et 0° ;
Poires, 1 à 2 semaines, entre — 1,1° et 0° ;
Framboises, 7 à 10 jours, entre — 0,6° et 0° ;
Noix, 8 à 12 mois, entre — 0,1° et 0°.

M. Fontanel, à Lyon, a tenté la **congélation** des fruits rouges, fraises et framboises : pour une conservation de 6 mois, la congélation à — 9° est recommandée.

Le nationalisme économique

Jamais, depuis que les hommes parlent et écrivent, on ne fit usage si grand du mot « international » qu'aujourd'hui. Jamais l'idée vague que ce mot traduit ne fut plus familière à tout le monde. Jamais, enfin, les solidarités de fait, devenues presque tyranniques, n'associèrent aussi fortement les peuples, bon gré, mal gré, dans l'évolution commune de leur existence matérielle et de leurs penchants moraux.

Or, c'est le nationalisme qui mène notre univers. Bien plus, toutes les représentations jadis autonomes et actives de l'idée internationale, comme la religion, la science, l'art même, deviennent ou sont devenues des représentations de l'idée nationale.

Certes, il y a des institutions dites internationales, mais elles ne vivent pas d'une idée supérieure aux nations. Au contraire, elles ne vivent que de l'espoir qu'a chaque nation, en affirmant son intérêt dans un jeu collectif, de faire prévaloir sa cause particulière plus facilement ou à moindre risque. Si le nationalisme ne trouvait pas son avantage sous quelque forme, aux institutions dites internationales, ces dernières mourraient faute d'emploi et, plus encore, faute d'argent.

Sans doute encore il reste des Internationales politiques et des Internationales de classe, mais celles-ci ne sont plus que des fantômes. Le protectionnisme des ouvriers d'une nation contre le travail des immigrants n'a d'égal que le protectionnisme des patrons contre la marchandise de leurs concurrents étrangers.

Ainsi notre civilisation comporte une sorte de problème de la quadrature du cercle. Elle exige, mécaniquement, pour progresser — et si elle ne progresse pas, elle déchoit — l'extension indéfinie des échanges internationaux.

Mais, aussi bien mécaniquement, elle provoque des réflexes collectifs de plus en plus impérieux, pour briser ces échanges. Et l'homme, obéissant d'abord à ses passions, sacrifie la nécessité des échanges internationaux à son réflexe nationaliste.

Ce nationalisme qui nous étrangle est le produit indirect du machinisme. Le machinisme a créé le phénomène des masses humaines. Les masses sont plus ou moins collectivistes, mais seulement à l'intérieur d'elles-mêmes. A l'extérieur, elles s'opposent brutalement les unes aux autres parce que la brutalité est le caractère des masses. Seuls, quelques beaux esprits vivant loin du conflit des intérêts peuvent croire que nationalisation et nationalisme ne se fortifient pas mutuellement.

Isolé, l'individu garde toujours plus ou moins le sens de la relativité de sa personne, de son effort et de ses droits par rapport à l'ensemble des autres hommes. Quand il est de bonne foi, il lui arrive même d'hésiter sur la valeur absolue de ses revendications particulières au regard de l'intérêt général.

La masse, au contraire, n'hésite jamais sur le bien-fondé des causes auxquelles elle associe ses craintes, ses ambitions ou ses passions. C'est que, formée de solidarités collectives, qui se soutiennent mutuellement, elle a l'illusion d'être un tout complet suffisant. Le grand nombre d'hommes qu'elle groupe lui fait paraître légitime de confondre ses aspirations ou ses besoins avec le bien de l'humanité.

Ainsi les masses apportent dans les relations d'Etat à Etat des exigences d'une rigueur, d'une constance et d'un volume qui font l'impuissance pratique des gouvernants à donner un sens créateur au mot « international ». Le nationalisme économique n'est donc pas, comme on le croit souvent, fonction d'une politique, mais au contraire, de tout un « climat » qui commande cette politique. Aussi longtemps qu'on confondra cause et effet, il y a peu de chances d'en sortir...

R. L.

La natalité en Italie

Le premier recensement général effectué en Italie après les traités de paix, celui de 1921 (soit à la veille de la marche sur Rome) a donné comme population de la péninsule 38 millions 755.000 âmes. Le résultat de celui-ci, qui s'est déroulé le 21 avril dernier, a fixé le nombre des habitants à 42.438.000, non compris l'effectif du corps expéditionnaire en Abyssinie. Celui-ci pouvant être évalué à 500.000 soldats et ouvriers, on peut en déduire que durant les quatorze ans que compte aujourd'hui le régime fasciste, la population de la péninsule a augmenté approximativement de 4.300.000 habitants.

L'Italie est ainsi devenue en quelques années le pays le plus peuplé de l'Europe, après la Russie et l'Allemagne. Elle a dépassé la France et l'Angleterre. Si cette cadence se maintient, il y aura dans 50 ans 60.000.000 d'Italiens. Déja, dans un de ses discours, le Duce a prononcé ce chiffre.

La population de l'Argentine

D'après un récent recensement, la population argentine se monte à 12.372.965 habitants, en augmentation de 4.487.728 habitants depuis 1914. Cette augmentation est due à l'accroissement de la population et à l'immigration qui, de 1914 à 1936, fut de 884 mille 676 habitants. Buenos-Ayres demeure le plus grand centre du pays avec une population de 2 millions 268.137 habitants.

On sait que Buenos-Ayres, fondé en 1535 par l'Espagnol Mendoza, a célébré récemment son quatrième centenaire. Peu après sa fondation, la ville comptait 13.000 habitants. Il y a une cinquantaine d'années, sa population était de 500.000 habitants. On voit donc que la capitale de l'Argentine s'accroît à pas de géant.

Prière à messieurs les détenus de ne plus aller dîner en ville !

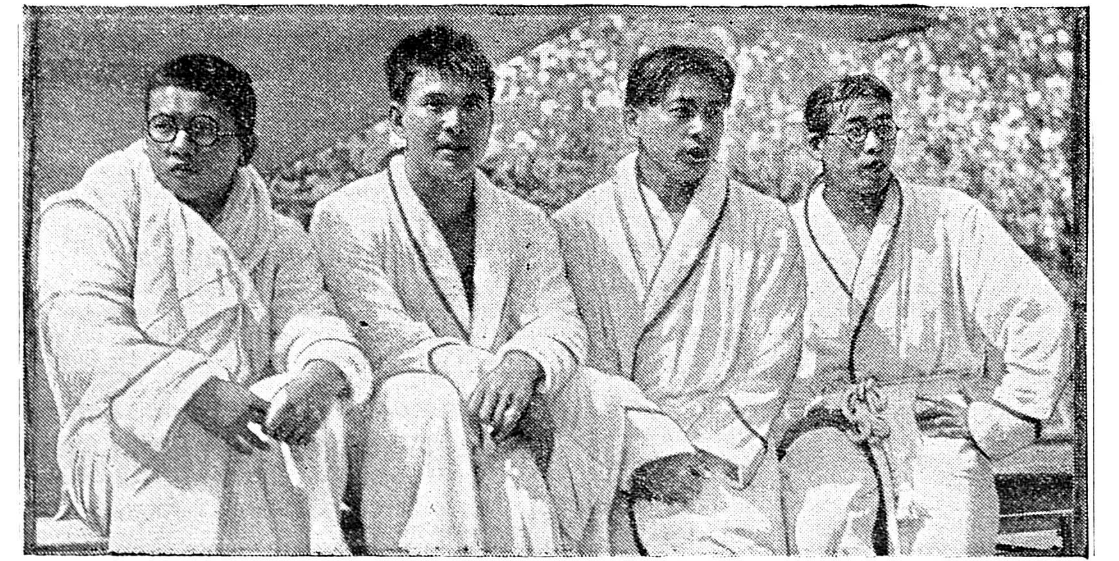
Comble de rigueur : ils devront même coucher... à la prison !...

Les détenus des prisons à l'intérieur des îles Philippines ne pourront plus se rendre tous les jours chez eux pour y prendre leurs repas et goûter les joies de la famille.

M. Elpidio Quirino, secrétaire à l'Intérieur, rentré de Manille après une tournée dans les provinces, a déclaré qu'il fallait mettre un terme à une coutume illégale et déplorable.

La raison pour laquelle les prisonniers étaient autorisés à aller prendre leurs repas chez eux était que les gouvernements provinciaux épargnaient ainsi les frais de nourriture. Jusqu'ici, les condamnés, pour des petits délits, étaient autorisés, dans beaucoup de prisons, à se rendre chez eux deux ou trois fois par jour et même, dans certains cas, à y coucher. M. Quirino a estimé qu'accorder de telles libertés aux détenus était d'un mauvais exemple et donnait l'impression qu'une condamnation à la prison ne constituait pas un châtiment.

Aux Jeux olympiques



L'estafette au crawl, 4×200 mètres, a été gagnée par le Japon. Ont pris part à cette épreuve (de gauche à droite) : Sugiura, Arai, Yusa et Taguchi

17me Comptoir Suisse

Lausanne, 12-27 septembre 1936

La Journée des Costumes romands

Deux ensembles, ayant un caractère tout à fait différent l'un de l'autre, se produiront le 19 septembre au Comptoir Suisse, l'après-midi et le soir. Il s'agit, tout d'abord, du groupe des **« Vieux Costumes » de l'Ajoie,** dirigé par M. James Juillerat, compositeur. Ce groupe mixte, fort de 70 exécutants, s'est spécialisé dans les chansons si pittoresques du Jura bernois, recueillies et harmonisées par le directeur lui-même. Dans ses costumes seyants et plaisants, ce chœur chante à ravir et l'on aura l'occasion de l'entendre dans des mélodies folkloristes peu connues chez nous. Quelques danses populaires agrémenteront l'audition.

L'autre groupe, la **« Canterina ticinese »** de Zurich, compte parmi les meilleurs chœurs de langue italienne en Suisse. Par des scènes pittoresques, il illustrera quelques chansons populaires tessinoises avec une grâce et une mobilité bien propres aux Tessinois. Les productions de ce groupe charmeront par la reconstitution fidèle et naturelle de plusieurs scènes : « Ave Maria », « La Lavandera », « Maggiolata » et « L'Altalena », etc. Ce groupe, qui fait partie de la Fédération suisse des Costumes nationaux, se produira pour la première fois à Lausanne au prochain Comptoir Suisse. Les scènes et les danses tessinoises seront accompagnée par un orchetre spécial.

Enfin, la cantatrice lausannoise, Mlle Marie-Louise Rochat interprétera plusieurs chansons au cours des deux représentations données à la sixième journée des Costumes romands au Comptoir Suisse. Cette manifestation, comme les précédentes, contribuera, par ses évocations pittoresques et suggestives, à faire connaître et apprécier toujours davantage nos saines traditions populaires.

Pourquoi a-t-on contingenté l'importation du café en Suisse ?

Paru dans « Le Genevois » :

Le 27 mars dernier, le Conseil fédéral soumettait l'importation du café en Suisse au système des contingents. Il semble que la portée et le but de cette mesure n'aient guère été compris. Les commerçants et les consommateurs ont vu avec surprise le Conseil fédéral appliquer le contingentement à un produit de première nécessité dont l'importation est indispensable. On a craint aussi un renchérissement du café, qui irait à l'encontre de la politique d'adaptation des prix préconisés par les autorités.

Il va bien sans dire qu'il ne s'agit pas d'introduire en Suisse la culture du caféier. En réalité, le Brésil, un de nos principaux fournisseurs de café, oppose de gros obstacles au transfert des créances suisses dues à nos exportateurs. Tous les efforts entrepris pour récupérer ces créances bloquées, qu'on estime à plus de 8 millions de francs, ont échoué jusqu'à présent et les pourparlers avec le gouvernement brésilien n'ont pas encore abouti. C'est en tenant compte de cet état de choses, très préjudiciable à nos exportateurs, que la Suisse s'est décidée à contingenter l'importation du café en prévoyant qu'une partie des importations de café brésilien sera consacrée à l'amortissement des créances bloquées. Pour atteindre cet objectif, il était indispensable de contingenter l'importation de café de toutes provenances et de prendre cette mesure immédiatement pour éviter que l'accumulation de grands stocks rende illusoire cet effort en faveur de nos exportateurs. Il n'est nullement question de **restreindre** l'importation du café. La mesure prise le 27 mars a un caractère provisoire en ce sens que le taux de contingent, fixé à 100 % des importations de 1933, ne sera définitivement déterminé que lorsque l'accord avec le Brésil aura été conclu. A ce moment-là, plus nous importerons de café, plus rapidement les créances de nos exportateurs seront payées. Tous les milieux intéressés seront d'accord pour estimer que le régime paradoxal de nos relations avec le Brésil ne pouvait se maintenir plus longtemps et que la mesure prise par Berne est très explicable (Réd.- Pour une fois !...).

Le fameux joueur de football, le gardien de but Ricardo Zamora, victime de la révolution espagnole

Quel sportif valaisan n'a pas entendu parler de Zamora, le prestigieux gardien de but espagnol, celui-là même qui, au cours d'une longue carrière de footballeur, émerveilla les foules par sa souplesse féline, sa détente incroyable. Une nouvelle, que l'on avait crue sans fondement, avait annoncé, il y a quelque temps, sa disparition. Or, cette nouvelle est désormais confirmée : Zamora a trouvé la mort au cours des tristes et sanglantes journées de Barcelone.

Zamora était surtout très connu en France. Aux Jeux de Paris, en 1924, il fut le héros du tournoi olympique.

Depuis quelque temps, Zamora avait abandonné le football pour se consacrer à son nouveau métier de journaliste et surtout à sa jeune femme et à son fils. Mais, auparavant, toujours aussi étonnant, il avait, dans une dernière apparition sur les terrains, contribué à assurer à son club, le F. C. Madrid, la Coupe d'Espagne.

Ricardo Zamora laissera le souvenir d'un des des plus grands gardiens de but que le monde ait connu.

UN ANNIVERSAIRE

Les 30 ans du Martigny-Châtelard

Il y a exactement trente ans aujourd'hui mardi 18 août que fut inaugurée solennellement l'ouverture du chemin de fer électrique Martigny-Châtelard.

C'est en effet le samedi 18 août 1906 que s'est déroulée cette cérémonie à laquelle participèrent des autorités fédérales et cantonales, des représentants des C. F. F., de l'Administration et du Personnel du M.-C., ainsi que des membres des communes traversées par la ligne.

La bénédiction de la ligne se fit à Martigny par Mgr Bourgeois, prévôt du Grand St-Bernard.

Un banquet d'environ 150 couverts eut lieu ce jour-là à l'Hôtel Suisse à Châtelard-Frontière. Tous ces convives avaient « étrenné » le M.-C., étant partis de Martigny à 9 heures du matin pour faire halte dans les diverses communes se trouvant sur le passage. Deux voitures, dans l'une desquelles avait pris place la « Caecilia », musique de Martigny — qui fut la musique de fête — avaient emmené les participants jusqu'au point terminus de la ligne : Le Châtelard. Des discours furent prononcés à Salvan, Finhaut, etc.

Si beaucoup de personnes citées à l'occasion de cette manifestation par les journaux de l'époque ne sont plus de ce monde, on est par contre tout heureux de retrouver des noms encore bien en vie et bien connus de nos jours, tels que ceux de MM. Couchepin, alors conseiller d'Etat et chef du Département des Travaux publics (aujourd'hui juge fédéral), Camille Desfayes, actuellement juge cantonal, Boissonnas, ancien conseiller d'Etat à Genève, etc.

Rappelons à ce propos que les études pour la construction du Martigny-Châtelard, devenu depuis ligne internationale, avaient été entreprises en printemps 1901. Les travaux de construction eux-mêmes, ne commencèrent qu'en décembre de l'année suivante et durèrent 4 ans, c'est-à-dire qu'ils ne furent achevés qu'en juin 1906.

Le coût de la construction revint à 10 millions 500,000 francs. C'est un chiffre fort élevé pour cette époque-là, mais il ne faut pas oublier que l'entreprise comprenait de nombreux travaux d'art coûteux et difficiles.

On dut percer de nombreux tunnels (13) sur une longueur de plus de 2 kilomètres environ et dont le plus long, celui de Lachat entre le Trétien et Finhaut, mesure 579 mètres. Il a fallu construire le pont sur la Dranse vers le village de La Bâtiaz et celui sur le Trétien, non loin de la station de ce nom. Ces deux ponts ont chacun 25 mètres d'ouverture. D'autre part, le viaduc sur les Gorges du Triège, construit en une seule arche en maçonnerie avec 35 mètres d'ouverture, devait aussi coûter fort cher.

On sait que l'exploitation du M.-C. se faisait uniquement pendant la saison d'été ; ce n'est que depuis l'année dernière seulement que, grâce à des travaux de protection (subsidiés), l'exploitation s'est poursuivie durant tout l'hiver, assurant ainsi un trafic régulier d'exploitation.

De ce fait, l'année dernière le M.-C. a exploité la ligne française du P.-L.-M. jusqu'à Montroc où s'effectue en hiver le transbordement des voyageurs. Grâce à cette jonction et à l'exploitation annuelle assurée, le Martigny-Châtelard — vu ses tarifs très réduits mis en application depuis quelque temps — rend donc des services incalculables à la vallée si pittoresque du Trient ainsi qu'au canton du Valais lui-même, car cette ligne de montagne ne peut que constituer une excellente liaison entre le Valais et la Savoie. Elle est surtout utile et pratique pour le tourisme en général, au point de vue international.

Rappelons ici, qu'avec les C. F. F., il n'y a en Suisse que deux compagnies de chemins de fer privés revêtant un caractère international : le chemin de fer de la Bernina et le **Martigny-Châtelard.**

Autre point de non moindre importance que nous tiendrions encore à signaler à l'occasion de l'évocation de cet anniversaire :

Durant ces 30 années d'exploitation, le Martigny-Châtelard n'a pas eu un seul accident de personne à enregistrer, ce qui est le témoignage le plus éloquent de la sécurité offerte par cette importante voie de communication.

Rappelons encore qu'au début, la ligne était exploitée en régie, directement par les C. F. F., la compagnie propriétaire de la ligne étant gérée par un Comité de direction composé de 5 membres. Ce n'est qu'à partir du 1er janvier 1910 que le M.-C. assura directement lui-même le service.

Le M.-C. était aussi propriétaire de la ligne du tramway Martigny-Gare—Martigny-Bourg dont la construction eut lieu également en 1906, mais la mise en exploitation au public du tramway ne commença que le 24 octobre de la même année.

Quant à l'ouverture officielle au public de la ligne du Martigny-Châtelard elle commença le lundi **20 août 1906**, soit deux jours après la cérémonie préliminaire dont nous avons parlé ci-dessus.

Trente ans ont donc déjà passé !

Ad multos annos !

Puisse donc cette voie de communication continuer d'exercer encore longtemps son activité et sa bienfaisante utilité en vue du bien général, d'autant plus que toutes dispositions ont été prises par la Direction actuelle du M.-C. pour rendre les transports sur sa voie abordables à toutes les bourses et que des garanties sous tous rapports sont ici fournies par un service régulier toute l'année avec le maximum de sécurité. **R.**

VALAIS

Assemblée bisannuelle de l'Union des Forestiers valaisans, le 30 août 1936

Faisceau professionnel des employés forestiers cantonaux et communaux, cette société a désigné cette année le district de Monthey, et plus particulièrement Morgins, pour sa visite traditionnelle en commun d'une région forestière intéressante du pays. Fréquentée, selon les prévisions officielles, par environ 50 membres et invités, cette réunion aura lieu à Monthey, le dimanche 30 août et, au matin.

Le programme élaboré par le comité prévoit le départ en car vers 8 heures pour Morgins où se tiendra la séance administrative suivie d'un banquet. Après celui-ci, comme il convient, une excursion dans les futaies de sapins situées à proximité du mélancolique petit lac.

Une innovation, bienvenue sans doute pour nos « hommes des bois » ce sera la descente en car par la vallée d'Abondance sur Thonon. Cette échappée en Savoie permettra, en cours de route, une prise de contact avec MM. les forestiers français et enrichira la mémoire de nos braves compatriotes de souvenirs sur les gens et les choses qui seront, nous n'en doutons pas, des plus instructifs et des plus agréables. Enfin, retour sur Monthey, et là, dislocation.

Si les forêts, cette fameuse année 1936, ont été, elles, favorisées dans leur développement par le fait des cadeaux humides de Jupiter Pluvius, faisons des vœux pour que leurs ardents protagonistes et défenseurs attitrés aient pour leurs projets plutôt les sourires radieux de Phébus. Celui-ci qui, on ne le sait que trop, fut assez gravement souffrant des mois durant et jusqu'à ces derniers jours, a donné de sérieuses appréhensions à tout son entourage de l'Olympe, en même temps que les effets de sa santé précaire étaient profondément ressentis sur notre planète. Tous nous souhaits pour le rétablissement d'une santé aussi précieuse à tous ! F. D.

Une inquiétante disparition aux Haudères

On est très inquiet, aux Haudères, sur la disparition d'une jeune fille d'origine allemande faisant partie d'un pensionnat vaudois en vacances dans cette station de montagne.

Cette demoiselle, âgée de 19 ans, Mlle Ursule Jacobi, était partie samedi dans l'après-midi, soi-disant pour aller cueillir des framboises ; elle n'a pas reparu depuis. Des habitants du village ont entrepris une battue dans la région, mais toutes les recherches à ce jour sont restées vaines.

On craint que la malheureuse jeune fille ne se soit noyée dans la Borgne ou soit tombée dans un précipice.

Tragique bagarre à Conthey

Samedi soir, à la sortie des cafés, une violente bagarre a éclaté entre deux groupes de jeunes gens pour de futils motifs d'ordre politique.

Selon un journal vaudois, qui relate cette affaire, l'un d'eux, qui avait reçu quelques coups de poing, se crut en légitime défense. Il sortit un revolver et fit feu dans la direction de ses adversaires. M. Roh, instituteur, a été atteint par une balle qui lui traversa le bras et est venue se loger dans la cage thoracique, mettant sa vie en danger.

Le Tribunal s'est rendu sur les lieux. L'auteur du coup de feu a été arrêté. D'autres arrestations seraient imminentes.

Le jeune homme qui a tiré était, paraît-il, seul à se défendre contre un groupe d'adversaires. Il a tiré prétendant être en légitime défense.

Bref, tout ceci est malheureux et pas très édifiant.

Les éternelles imprudences avec les armes à feu

Un drame à Vercorin

Deux jeunes gens de 18 ans environ, de Granges, en vacances à Vercorin, jouaient dimanche avec un flobert. L'un d'eux, le jeune Walliger, pensant que l'arme n'était pas chargée, mit son camarade Favre en joue et tira. Une balle partit, blessant grièvement le jeune Favre dont l'état inspire de vives inquiétudes.

Le fautif autant qu'imprudent jeune homme a été mis à la disposition du juge instructeur du district de Sierre.

Un drame épouvantable à Sion

Un homme se suicide à la dynamite en pleine rue

Hier lundi, vers 14 h. 20, la population sédunoise a été bouleversée par un bien tragique événement. En plein centre de la ville et de la circulation, au carrefour des rues de Lausanne, du Rhône et du Grand-Pont, un nommé Rossier s'est en effet donné la mort au moyen de deux cartouches de dynamite. Il avait attaché l'un des explosifs à sa ceinture, et l'autre, il l'avait mis dans sa bouche ! Inutile de dire que les effets furent affreux.

Des morceaux du corps ont été projetés de tous côtés, des débris de cervelle et d'organes ont même été retrouvés sur les murs environnants.

Le malheureux souffrait, paraît-il, depuis quelque temps, de neurasthénie marquée par des troubles mentaux. Rossier avait été accidenté il y a deux ou trois ans, le jour de la Fête-Dieu, dans une manœuvre autour de la pièce d'artillerie qui a tiré les salves en cette occasion.

D'autre part, le malheureux était au chômage et dans la misère noire. C'est une victime de plus de la malice des temps actuels dont le nombre des déshérités et irresponsables devient par trop frappant !

Il n'était âgé que d'une trentaine d'années et il laisse une veuve et trois enfants dans le dénuement.

Les idées noires l'ont acculé à cette tragique détermination.

Sion — Vol d'habits

Depuis quelque temps, un habitant de Sion constatait la disparition de nombreux habits dans son appartement. Il en avisa la gendarmerie qui parvint rapidement à identifier le coupable : il s'agit d'une bonne qui a fait des aveux complets et qui, ayant vendu la marchandise volée, ne sera pas inquiétée, toute plainte ayant été retirée.

Ceux qui s'en vont

On a enseveli à Sion Mme Joseph Gorsatt-Torrent enlevée à l'affection des siens à l'âge de 42 ans seulement après une pénible maladie.

La défunte avait exploité, il y a quelques années, le restaurant de la Dixence. C'était l'épouse de M. Jos. Gorsatt-Torrent, employé aux Services industriels de la ville de Sion.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Accident mortel à Sierre

Un jeune homme de la localité nommé Ed. Salamin descendait hier en bicyclette le Chemin des Rosiers à vive allure. Lorsqu'il déboucha sur la chaussée, il ne put éviter la voiture de M. l'avocat Gard et vint s'assommer contre une portière.

Transporté d'urgence à l'hôpital, Salamin est décédé dans la nuit d'une fracture du crâne.

Nous compatissons à la douleur des proches frappés par ce tragique accident.

Toujours les accidents de la circulation

Un enfant happé par une automobile à Viège

Un terrible accident d'automobile est survenu sur la route cantonale à proximité de Viège, à un endroit où la visibilité est généralement bonne.

Une automobile, pilotée par M. Becherec, de Rennes (France), se dirigeait du côté de Brigue et voulut croiser un char chargé de paille.

Un enfant, le petit Angelo Bortoli, voulut traverser la route et se jeta devant la voiture. Avec précipitation, le conducteur donna un brusque coup de volant à gauche, quand un second enfant, qui se trouvait derrière le premier — le petit Hertli Beat, âgé de 4 ans — se précipita, à son tour, au milieu de la chaussée. L'automobiliste, surpris, ne put l'éviter : atteint par l'aile droite de la voiture, le petit fut lancé à plusieurs mètres. On l'a relevé dans un état alarmant et conduit à la clinique Ste-Maria à Viège.

On craint une lésion de la colonne vertébrale mais on espère, en dépit de la gravité de son cas, arriver à lui sauver la vie.

Une collision de deux autos

Sur la route de la Furka, à l'entrée ouest du village de Niederwald, l'automobile de M. le Dr Silverberg, de Lugano, est entrée en collision avec une voiture pilotée par M. Perret-Bory, d'Alger. L'accident s'est produit à un tournant dangereux où la visibilité est masquée. Le choc fut très violent et, bien que les passagers s'en tirent sans trop de mal, les 2 voitures ont subi d'importants dégâts matériels.

Vouvry — Nécrologie

Samedi, jour de la Fête de l'Assomption, a été enseveli à Vouvry, au milieu d'une nombreuse assistance, M. Albert Delavy-Bertrand, vice-président de Vouvry, décédé après une cruelle maladie à l'âge de 57 ans.

Le défunt, qui était aussi directeur des travaux publics de la commune de Vouvry, jouissait de l'estime générale de ses concitoyens. Homme de cœur et de dévouement, il fut un pionnier des idées progressistes et dans nombre de sociétés locales, dont il faisait partie, il s'imposait par son esprit d'initiative et ses avis pleins de bon sens.

C'était un fervent du tir et la Société de tir « Les Amis » perd en lui un de ses bons éléments.

Appartenant au parti libéral-radical, M. Delavy-Bertrand était chef de ce groupe politique dans sa commune.

Nous présentons nos condoléances sincères à la famille en deuil.

25 ans dans les C. F. F.

M. Henri Claret, garde de station à Saxon, vient de recevoir de la direction des C. F. F., le diplôme d'honneur et la gratification traditionnelle pour ses 25 ans de bons et loyaux services.

Nos félicitations.

Fully. — Nécrologie.

Aujourd'hui mardi a été enseveli à Fully M. Pierre-Marie Bender, carabinier, de Mazembroz, décédé à l'âge de 64 ans, après une longue maladie courageusement supportée.

Nous présentons à la famille éprouvée nos sincères condoléances.

La réfection d'un bisse

La commune de Bourg-St-Pierre a décidé de procéder à la réfection du bisse dit de « Challand », qui est un des plus pittoresques de la région. Les travaux s'effectueront sur une longueur de 2700 m., de la prise d'eau qui se trouve à 2200 m. d'altitude, jusqu'au point terminus, à 1650 m.

Un incendie à Isérables

L'on commence par s'effrayer, puis à se gêner... d'avoir à relater tant d'incendies en Valais !

Ainsi, voilà qu'encore un quotidien lausannois nous annonce la nouvelle qu'un violent incendie a éclaté dans la nuit de dimanche à lundi à Isérables.

Le manque de communications dans la montagne a rendu très difficiles les secours et sept granges et raccards contenant une grande quantité de fourrages ont été la proie des flammes.

On ne connaît pas encore les causes du sinistre.

Une banque de Martigny demande un sursis bancaire

La société en commandite Closuit et Cie, Banque de Martigny, a demandé un sursis dans le sens de la récente loi fédérale sur les banques.

Il ne s'agit pas d'un sursis concordataire, étant donné qu'il ne sera demandé aux déposants aucun sacrifice effectif.

Le sursis auquel on fait appel est régi par l'article 29 de la loi fédérale sur les banques et ne peut être accordé qu'à une banque dont les engagements sont couverts par les actifs.

MARTIGNY

L'Harmonie à Chamonix

C'est donc dimanche prochain, 23 crt., que l'Harmonie se rendra à Chamonix pour la Fête du Folklore. Le départ est fixé au train de 6 h. 50 pour arriver à Chamonix à 9 h. Le retour de Chamonix aura lieu à 19 h. et l'arrivée à Martigny à 21 h.

Voilà l'occasion de passer toute une journée dans la cité du Mont-Blanc.

Il faut dire aussi que le **Vieux Salvan** sera également de la partie. Nul doute que nombreux seront ceux qui tiendront à accompagner nos deux sociétés valaisannes. Du reste, le prix de la course est engageant puisqu'il est de fr. 8.—, train et dîner compris. Hâtez-vous de vous inscrire auprès de M. O. Darbellay, Martigny.

« Octoduria », Martigny

Les membres de la S. F. G. « Octoduria », Martigny, sont informés qu'à partir de ce soir les répétitions ont lieu tous les mardis et jeudis soirs à 20 h. 30 à la Halle de Gymnastique. Le Comité.

Chez les tireurs martignerains

(Inf. part.) — Ainsi que nous l'avions annoncé, les membres de la Société de tir de Martigny ont tenu jeudi soir à l'Hôtel de Ville, une assemblée générale sous la présidence de M. le major Couchepin. Une quarantaine de membres avaient répondu à l'appel et un important ordre du jour fut liquidé.

M. Henri Charles, président du Comité de construction du nouveau stand, fit un rapport écouté avec beaucoup d'intérêt touchant la construction et annonçant notamment qu'ensuite de son achèvement le stand a été remis aux trois communes qui à leur tour le confient à la Société.

Ajoutons ici à titre personnel que le stand — sur lequel nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir — est le plus beau du genre en Valais.

Quant à son inauguration officielle, elle aura lieu les 5 et 6, et 12 et 13 septembre prochain par un tir d'inauguration. A cette occasion est prévu un concours cantonal de sections auquel la Société de Martigny participera pour la 1re fois, depuis de longues années !

Le plan de tir édité à ce sujet nous paraît fort intéressant au point de vue dotation. Nul doute donc que cette manifestation attirera nombreux à Martigny les fervents de notre antique sport national, auxquels elle rappellera les anciennes joutes de tir du vieux Martigny.

On décida également, au cours de l'assemblée, de participer au concours fédéral de sections en campagne qui aura lieu à Salvan samedi et dimanche 29 et 30 août. Plus de 25 inscriptions sont déjà enregistrées, ce qui est de bon augure.

A l'Etoile : « Toute la Ville en parle »

Mais aujourd'hui laissons parler la grande presse...

Gringoire : « Toute la Ville en parle » est sans conteste un des ouvrages les plus entraînants, les plus alertes et les plus drôles qu'on nous ait montrés cette saison. »

Candide : « Une réussite comme celle-là commande l'admiration... »

Marianne : « Allez voir « Toute la Ville en parle ». C'est un chef-d'œuvre et un des meilleurs films que nous ayons vus depuis dix ans. »

Paris-Soir : « Voici un film étourdissant qui fera courir tout Paris. Depuis des mois, je n'avais vu un scénario de cette qualité. Toute la ville en parle... et je comprends cela. »

Qu'ajouter de plus à ces critiques émanant de personnalités des plus compétentes en matière cinématographique, si ce n'est vous engager à voir ce film.

DANS LA RÉGION

Un triste accident à Yvorne

La mort d'une fillette

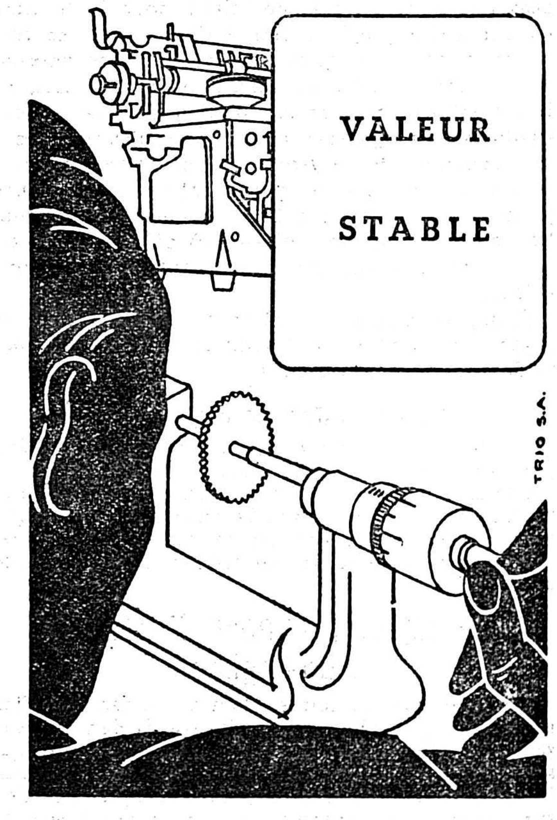
Un triste accident a causé une vive émotion vendredi à Yvorne et a plongé une famille dans le deuil.

La petite Gabrielle Mayencourt, âgée de 7 ans, mangeait des prunes. Elle voulut, comme les enfants le font souvent, sucer le noyau, lorsqu'elle fut prise d'un accès de coqueluche et l'avala. Le noyau se planta dans l'œsophage. La pauvre petite, souffrant horriblement, son père fit venir aussitôt le Dr Denis, d'Yvorne, qui transporta l'enfant à l'hôpital d'Aigle. Devant la gravité du cas et les vomitifs ne pouvant décrocher le noyau, on décida de conduire d'urgence la petite Gabrielle à l'Hôpital cantonal à Lausanne.

La malheureuse enfant s'affaiblissant, on s'arrêta à la pharmacie Ducret pour faire une dernière tentative, mais au moment où on la transportait, elle expirait.

Les efforts du médecin et des parents, respiration artificielle et tous les soins pour ramener la petite à la vie, restèrent vains.

Chacun compatit à la douleur des parents.



Les accidents à la montagne

Trois alpinistes tués

Deux jeunes gens de Merano, âgés de 18 et 22 ans, effectuaient l'ascension du pic Ivigna, lorsque le premier fit un faux pas et tomba au pied d'un rocher haut d'une centaine de mètres et fut tué sur le coup. Son camarade, en descendant de la montagne, quitta le sentier et fit à son tour une chute de 120 mètres. Il fut tué également.

— En effectuant l'ascension de la Dent du Requin, dans le massif du Mont-Blanc, une cordée composée du guide Fernand Simon et de M. Marcel Vieux, a essuyé une chute de pierres. Une de ces pierres coupa la corde retenant les deux alpinistes. M. Vieux fut précipité dans le vide et trouva une mort certaine après une chute d'une centaine de mètres.

Un névé tragique

La jeune Piera Gilardi, 17 ans, de Turin, en séjour à l'alpe de Veglia, au pied oriental du Monte-Léone, avait fait avec une tante et une amie, l'ascension de la Pointe des Salarioli, du côté italien (environ 2600 m.). A la descente, sur le col de Valtendro, la jeune Gilardi s'aventura sur un petit névé et tomba dans un gouffre. Elle fut tuée, sa tête ayant heurté un rocher.

Un touriste fait une chute en descendant des Cornettes de Bise

La mi-été de Tanay a été célébrée, cette année, au milieu d'une très grande affluence de touristes. La chapelle était trop exiguë pour contenir le très grand nombre de ceux qui tenaient à assister à la cérémonie religieuse officiée par le chanoine Vuadens, vicaire de Vouvry.

Toutefois, la mi-été n'a pu se passer sans être marquée par un accident de montagne.

Un touriste, nommé Christin, domicilié à Thonon, âgé d'une vingtaine d'années, a fait samedi soir une chute de 8 mètres, en revenant d'une excursion aux Cornettes de Bise. Souffrant de blessures aux pieds, il passa la nuit sur place, attendant du secours.

Dimanche matin, ses appels furent entendus. D'autres touristes le découvrirent, enveloppé dans une couverture.

Il fut transporté en « chargosse », véhicule local, jusqu'à Tanay ; puis, de là, à Vouvry. Il fut ensuite dirigé sur son domicile.

— Dans la même journée de dimanche, la pointe des Cornettes de Bise, qui se trouve, comme l'on sait en partie sur territoire français, reçut également la visite d'une compagnie de soldats se rattachant au 27e régiment de chasseurs alpins venus en reconnaissance d'Abondance.

EN SUISSE

Les drames de l'air

Chute d'un avion zurichois

Le pilote et la passagère blessés

Le lieutenant observateur Ernest Staub, domicilié à Zurich, a rasé, dimanche après-midi, en arrivant à l'aérodrome de Schann, le sommet d'un peuplier. L'appareil vint choir devant une fabrique.

Le pilote et une demoiselle de Zurich, grièvement blessés, mais pas mortellement, ont été transportés à l'hôpital. L'avion est complètement détruit.

Une coutume déplorable

Plusieurs communes grisonnes ont interdit aux automobilistes de passer la nuit dans leur voiture. Il faut croire que cette habitude nouvelle avait pris une extension telle que des mesures officielles ont dû être arrêtées pour y mettre un frein. L'on comprend que les populations alpestres ne voient pas d'un bon œil les automobilistes s'épargner des dépenses pour coucher et ne laisser pour toute trace de leur visite que la nécessité d'entretenir les routes et la poussière qu'ils soulèvent à leur passage.

Les automobilistes devraient avoir, en effet, de la compréhension pour la situation difficile des populations montagnardes et renoncer d'eux-mêmes à des économies de ce genre. Si leur bourse modeste ne leur permet pas les grands hôtels, il se trouve partout des chambres à bon marché qui réduiront les frais au minimum tout en leur offrant pour passer la nuit des conditions plus confortables qu'une automobile.

(Réd.) — Quand on est trop « râteau » pour se payer une chambre, on devrait au moins avoir honte de rouler en automobile.

Après le drame de l'Eiger

La section « Bernina » du Club alpin suisse a fait parvenir une assez forte somme d'argent à chacun des quatre guides de Wengen qui, au péril de leur vie, se sont aventurés dans la paroi nord de l'Eiger pour y recueillir les victimes de la tragédie alpestre. On ne peut qu'approuver ce geste de reconnaissance du C. A. S.

Un pétard provoque l'incendie d'une église

Vendredi, dans la soirée, alors qu'un feu d'artifice était tiré sur la place de l'église de Heiden (Appenzell), une étincelle tomba sur le toit de l'église, qui s'enflamma. Bientôt tout le toit fut détruit et tomba à l'intérieur de l'édifice, communiquant le feu aux bancs et aux chaises. Le clocher put être protégé grâce à l'aide de la pompe automobile de St-Gall. De l'église elle-même, il ne reste que les quatre murs. Les dégâts dépassent 100.000 francs. L'orgue, qui est également détruit, valait à lui seul 40.000 fr. Les collections de la Société d'histoire de Heiden, déposées dans les combles de l'édifice, ont aussi été la proie des flammes.

L'église, y compris le clocher et le mobilier, était assurée pour 394,000 fr. Elle avait été construite il y a 98 ans.

La fille du Négus va devenir infirmière dans un hôpital de Londres

On apprend que la princesse Tsahai, fille de l'empereur d'Abyssinie, va faire son apprentissage d'infirmière dans un hôpital d'enfants, à Londres.

La princesse n'est âgée que de 17 ans et, si elle se découvre des dispositions, elle fera un stage de 3 ans dans le même établissement.

Elle y vivra continuellement avec les autres infirmière et, comme elles, elle touchera un salaire nominal de 20 livres par an.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

La guerre civile espagnole

On ne peut encore se prononcer quant à la tournure que prendront les événements d'Espagne.

Seront-ce les rebelles qui triompheront ou bien le Gouvernement tiendra-t-il ? L'incertitude continue de régner et la terreur aussi... Les dernières nouvelles confirment

La prise de Badajoz par les rebelles

C'est en effet vendredi soir que les insurgés ont enlevé la ville.

Déjà dans la matinée du même jour l'artillerie avait commencé le bombardement de Badajoz, puis des avions avaient survolé la ville, lâchant de nombreuses bombes.

Puis, après avoir vainement essayé de poursuivre leur marche en avant, les assaillants arrêtèrent l'offensive à 11 heures.

A 17 heures, ils reprirent l'attaque. Environ 5000 miliciens et 500 soldats défendaient la ville.

Tout l'après-midi, les combats se sont poursuivis dans les rues sous un soleil de feu. C'est par la porte de Trinidad qu'ont pénétré les premiers rebelles qui auraient, paraît-il, fait fusiller un millier de miliciens ou chefs gouvernementaux.

Le fort de San-Cristobal, qui se trouve à l'écart de la ville, a été pris jeudi par les rebelles.

La colonie suisse est sauve

Le consul du Portugal à Badajoz a informé le département politique fédéral que la colonie suisse de cette ville est saine et sauve.

L'étau se resserre sur Madrid ?

Le quartier général des insurgés communique :

Par suite de la jonction des troupes nationales du nord et du sud, l'étau se resserre autour de Madrid, mais on ne sait rien encore sur l'issue des événements qui se déroulent autour de la capitale.

Vendredi matin, un avion gouvernemental a transporté 1940 kg. d'or à Paris.

Appel à la médiation

Le poste de radio-Lisbonne a annoncé que les gouvernementaux ont fait appel à la médiation des puissances étrangères pour qu'une prompte solution soit apportée à la désastreuse situation qui règne en Espagne.

La proposition française de non immixtion

Le gouvernement de Londres n'a encore reçu aucune réponse à la nouvelle demande qu'il a faite auprès du gouvernement italien afin d'appuyer l'initiative française en vue de la conclusion rapide d'une convention de neutralité.

On déclare par ailleurs, dans les milieux officiels, qu'une démarche analogue a été faite aussi à Berlin.

Inondations en Corée

Des inondations causées par les pluies en Corée centrale ont causé d'énormes dégâts.

Le bilan des victimes serait de 96 tués, 72 blessés, 21 manquants. On compte 414 maisons emportées par les eaux, 404 endommagées et 9768 inondées.

La nationalisation des industries de guerre en France

Les Chambres françaises ont adopté la loi nationalisant les industries de guerre.

Deux chasseurs hollandais massacrés à Java

On mande de Surabaia (Java) que, au cours d'une partie de chasse dans les environs de cette localité, deux chasseurs hollandais ont tué accidentellement un jeune garçon indigène. Furieuse, la population les a massacrés.

En U. R. S. S., on trouve la formule d'un papier pratiquement inusable

Des savants, avec l'appui du laboratoire pour la conservation et la restauration des documents de Leningrad, ont découvert une nouvelle espèce de papier « si solide qu'il pourra durer mille ans », affirment-ils.

La formule a été découverte en étudiant les plus anciens papiers, notamment ceux d'Egypte.

Selon le directeur du laboratoire, le professeur Tikhonov, la production du nouveau papier ne coûtera pas plus cher que celle du papier ordinaire.

Des ingénieurs italiens auraient construit un moteur actionné par la chaleur solaire

On annonce qu'un moteur actionné par la chaleur solaire, a été expérimenté avec succès à Tripoli, devant le général Balbo, gouverneur de la Libye.

Le moteur marche automatiquement, augmentant sa vitesse à mesure que s'accroît l'intensité de la chaleur solaire, et s'arrête quand il n'est plus en contact avec les rayons du soleil.

Les inventeurs sont deux ingénieurs de Milan, MM. Andri et Gasparini. Ils estiment que leur moteur peut être pratiquement utilisé pour les besoins de l'agriculture, notamment en ce qui concerne l'irrigation, et réaliser ainsi d'importantes économies.

RECETTES

Pour empêcher le lait de tourner

On empêche le lait de tourner, pendant les grandes chaleurs, en le gardant au frais, à la cave, et en le logeant toujours dans des vases d'une extrême propreté. Quelques feuilles de raifort dans le vase ou un gramme d'acide borique par litre, conservent le lait intact, pendant plusieurs jours.

Conservation d'un citron coupé

Afin de conserver toute sa fraîcheur à la partie coupée d'un citron entamé, posez-le sur une soucoupe et placez dessus un verre renversé. Ainsi faisant, le citron n'a plus de contact avec l'air.

Ces moustiques !...

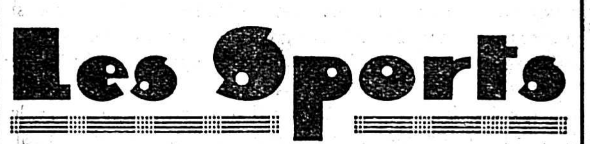
Comment se défendre de ces importuns insectes et de leurs morsures ? D'abord en entourant les lits de fines moustiquaires en tulle à mailles serrées, puis en s'entourant des parfums qui les éloignent, c'est-à-dire la citronelle, les vinaigres de toilette de

nos grand'mères, l'alcool camphré, etc, ou bien en vaporisant les pièces au moyen d'insecticides que le commerce a popularisés.

En cas de piqûre, badigeonner aussitôt que possible avec du vinaigre ou de l'iode fraîche. Si la piqûre a provoqué l'enflure et qu'une application d'huile camphrée ne l'ait pas calmée, on recourra aux compresses humides très chaudes.

Enlèvement des taches de sueur

Pour faire disparaître, sur un vêtement, la trace de sueur, il suffit d'imbiber ces taches avec de l'eau additionnée de quelques gouttes d'ammoniaque. Lorsque les traces de sueur sont anciennes, on les traite avec une faible dissolution d'acide oxalique dans de l'eau et l'on fait suivre cette opération d'un rinçage.



FOOTBALL

Les Fêtes d'août à Monthey

(De notre correspondant local)

Les fêtes champêtres organisées par l'Harmonie et le F.-C. de Monthey, dans le but de faire renaître les fêtes d'août d'antan, connurent un franc succès.

Les deux jours la foule fut dense et les jeux installés dans l'enceinte de la cantine furent très achalandés, surtout le soir. Les sympathiques dames qui fonctionnèrent comme buralistes postales et factrices de la poste amoureuse eurent fort à faire pour transmettre toute la correspondance échangée.

Le dimanche, le match amical de football, Lausanne (champion suisse 1935-36) et Monthey, 1re ligue, attira quelque 700 spectateurs. La chaleur était accablante et si la première partie fut assez intéressante à suivre il n'en fut pas de même de la seconde pendant laquelle les champions suisses bombardèrent littéralement les buts des Montheysans. Ces derniers, encore insuffisamment entraînés et jouant sans Dubosson ni Fornéris, résistèrent cependant de leur mieux. Notons que pendant la deuxième partie, Monthey essaya deux nouveaux joueurs dans sa ligne d'avants.

Le bal qui eut lieu les samedi et dimanche soir après le beau concert (trop beau même pour un auditoire de cantine), donné sous l'habile direction de M. Kaufmann, connut le succès habituel.

L'organisation de cette fête fut parfaite en tous points.

Question attractions foraines, ce ne fut pas brillant et les forains, craignant sans doute la crise, n'osèrent se hasarder. Il n'y eut qu'un autodrome qui fit les délices des petits et des grands, deux tirs à pipes et c'est tout. Enfin, pour donner vraiment l'ambiance d'autrefois nécessaire à ces fêtes d'août, il manquait ce bruit créé par les musiques des carrousels, des balançoires, par les voix sonores ou criardes des bonimenteurs masculins et féminins des cirques et ménageries, etc. Il manquait enfin le défilé des tireurs venant de toute la Suisse romande et même d'outre-Sarine et s'alignant devant un tir à pipes, riant aux exploits de chacun. Et le bal sur l'herbette ! le reverrons-nous une fois ? Espérons-le.

Enfin, les deux sociétés organisatrices sont à remercier pour leur heureuse initiative de vouloir restaurer une des plus vieilles et des plus belles traditions montheysannes : « les fêtes d'août ». Souhaitons que la chance les favorise et qu'elles en soient récompensées.

COUPE SUISSE

Dopolavoro Genève bat Martigny I 5 buts à 3

Joué dimanche au terrain de Malagnou à Genève, ce match éliminatoire de la Coupe suisse a vu la victoire de l'équipe de IIme ligue italo-genevoise, ce malgré l'énergique résistance de nos représentants qui, n'était la carence d'un arbitre sans autorité, auraient obtenu un score plus flatteur : Un but tout à fait régulier de Chappot fut en effet annulé pour un off-side n'existant que dans l'imagination du referee.

Martigny I a fait bonne impression dans l'ensemble ; l'homogénéité et la cohésion entre les lignes laissent cependant encore à désirer ; espérons que tout sera au point pour le début du championnat.

Les meilleurs pour Martigny furent Dorsaz et Chappot en avant et Rouiller et Nicollerat à l'arrière, alors qu'au Dopo, le gardien, le demi-centre et les ailiers se mirent particulièrement en évidence.

Martigny I privé de Spagnoli I, jouait ainsi : Michellod ; Nicollerat, de Cocatrix ; Romagnoli, Spagnoli III, Rouiller ; D'Andres II, Paîni, Moret II, Chappot, Dorsaz II. Onir.

Les tours éliminatoires

Comme on le sait, la Coupe suisse comporte un certain nombre de matches éliminatoires destinés à ramener à 64 le nombre des clubs appelés à disputer le premier tour.

Trois matches se sont déroulés dimanche dans ce but. Stade Nyonnais a battu Vignoble 6-1 ; Central Fribourg a battu Vallorbe 9-1. Par contre, à Genève, Martigny a dû céder devant Dopolavoro par 5 buts à 3.

La clôture des Jeux olympiques de Berlin

Dimanche se sont clôturées à Berlin les XImes Olympiades, qui furent surtout une merveilleuse occasion pour l'Allemagne de répandre sur le monde son évangile hitlérien.

Voyez comme l'on est bien organisé chez nous !

Voyez comme l'on sait faire les choses dans le pays d'Adolf !

Voyez comme notre pays est riche en athlètes, etc.

C'est qu'en effet, par une coïncidence admirable autant que singulière, les Jeux olympiques de Berlin ont vu...

... Le triomphe allemand !

Les Allemands, chez eux, s'adjugent la part du lion, avec le plus grand nombre de points, le plus grand nombre de médailles d'or, etc., etc.

Voici d'ailleurs les derniers résultats peu susceptibles de recevoir de grosses modifications :

L'Allemagne est première avec 88 points (31 médailles d'or, 28 médailles d'argent, 29 médailles de bronze) ; les Etats-Unis 2mes, avec 49 points ; l'Italie 3me, avec 22 points ; la Suède 4me, avec 21 pts ; la France 5me, avec 20 pts ; la Finlande 6me, avec 19 points ; le Japon 7me, avec 18 pts ; la Hollande 8me, avec 15 pts ; la Hongrie et la Suisse 9mes, avec 14 points ; l'Angleterre 11me, avec 13 pts ; l'Autriche 12me, avec 12 pts, etc.

Comme on le voit, c'est l'écrasante supériorité des Allemands, supériorité qui, dans de telles conditions, ne peut que laisser rêveur.

Car il s'avère que les juges ont fait preuve d'un chauvinisme si étroit qu'on est à se demander si l'idéal olympique tel que conçu par ses promoteurs existe encore ? !...

Pour faire arriver 1re l'Allemagne, on n'a pas craint en effet de commettre des injustices, de laisser passer certaines fautes commises par les Allemands, tandis que la moindre faiblesse chez un Américain, un Suisse ou un Tchèque était jugée d'une façon impardonnable !

L'on sait d'autre part que les Suisses n'ont pu participer pour le tir, sous prétexte que les Olympiades ne sont accessibles qu'aux amateurs !

Notre éminent confrère M. Vico Rigassi, de la « Tribune de Lausanne », écrit avec raison à ce sujet comme conclusion sur les Jeux olympiques de Berlin, sous le titre :

L'idéal olympique existe-t-il encore ?

« Nous pouvons dire cependant que la Suisse est encore un des rares pays qui aient des amateurs cent pour cent (natation, aviron, gymnastique, athlétisme). L'amateurisme tel qu'il est conçu par la charte olympique du baron de Coubertin n'existe plus. Que ces messieurs du C. I. O. (qui ont toléré comme amateur une Sonja Henie) veuillent bien le comprendre s'ils veulent sauver les Jeux olympiques eux-mêmes !

« Pour nous, des sportifs qui ne font rien d'autre que s'entraîner pendant des mois et des mois et qui pendant ce temps sont entretenus par l'Etat (ou par une fédération, ce qui revient au même) ne sont plus des amateurs, mais des professionnels. Et ceux-ci composaient le 70 % des concurrents olympiques ! C'est là un argument très délicat qui peut donner l'impression que les Jeux olympiques dégénèrent. »

Imprimerie J. PILLET

Feuilleton du Mardi du journal „Le Rhône„ 4

LE MARIAGE DE CLÉMENT

par MARY FLORAN

Mais, maintenant que l'erreur était commise, comment la réparer ? Il n'était pas possible de transformer Monique en un mois, moins que cela, en quelques jours, car si on attendait davantage, nul doute que l'impression de Clément, définitive à son sujet, ne pourrait plus se modifier. Et c'était vrai qu'il avait raison, le vilain garçon, toujours raison ! Elle n'était pas jolie la petite Bretonne, en ses ajustements inintelligemment choisis, pas séduisante, non plus, avec sa réserve et sa timidité, pourtant, après quelques mois, quelques semaines de culture physique et intellectuelle, elle eût pu être si charmante.

Comment ne le devinait-il pas ?...

IV

Quelque temps se passa sans rien modifier à l'état de choses présent. Clément, tout au plaisir de retrouver son Paris, ses relations, ses amis, s'en donnait à cœur joie, et, du matin au soir, était sans cesse sorti. Exact, pourtant, aux repas, il retrouvait Monique et gardait son ton d'amicale camaraderie, entièrement dégagée de toute arrière-pensée. Il avait, avec elle, une familiarité presque fraternelle, la plaisantait sur quelques-uns des étonnements qu'elle laissait parfois deviner, et que lui causait la vie de Paris, l'appelait sa petite provinciale, mademoiselle la puritaine. Elle souriait sans répondre, attristée, maintenant, de cet amical persiflage qui lui faisait comprendre, peu à peu, que Clément la mettait bien loin dans sa pensée, la traitant en enfant et en inférieure.

Elle ne l'en aimait pas moins, au contraire ; la chère fille s'était donnée moralement pour toujours, et était de cette race soumise et forte qui endurerait mille morts plutôt que de se parjurer ; seulement, elle souffrait un peu de se sentir si éloignée de lui plaire.

Elle eût voulu se rapprocher de lui : deux craintes la retenaient. D'abord, celle d'être ridicule dans ses essais d'une nouvelle manière ; sa grand'mère — en qui elle avait la confiance que donnent de longues années d'obéissance passive, — étant absente, personne ne serait là pour la critiquer, si elle dépassait la mesure, pour l'avertir, si elle était malhabile, et elle se méfiait de ses propres forces auxquelles jamais, jusqu'à présent, elle n'avait été abandonnée.

La seconde frayeur était que madame de Saint-Prieix ou son fils ne s'aperçût de ses velléités de transformation et n'en devinât la véritable cause.

Elle serait morte de honte, dans son exquise pudeur, si Clément avait pu se douter que c'était pour lui plaire qu'elle se mettait en frais ; et si madame de Saint-Prieix avait dû le soupçonner, elle n'aurait jamais osé reparaître devant ses yeux. Ce sentiment, très compliqué, mais très raffiné, lui interdisait toute modification à sa toilette ou à sa manière d'être. Cependant, sortant beaucoup avec madame de Saint-Prieix, dans les réunions intimes, les visites, les expositions, les « five o'clock », les promenades au Bois, sans dire mot, elle regardait et, étant très observatrice, remarquait toutes choses, s'instruisait de ces mille riens qui sont les conventions mondaines, surprenait des secrets de toilette, d'attitude, étudiait les conversations, faisait provision de toutes ces leçons, se promettant de les utiliser plus tard, mais, pour le moment, n'osant pas.

C'était l'époque où madame d'Orcoy, fille aînée de madame de Saint-Prieix, venait faire à Paris son séjour annuel. Elle en profitait pour sortir beaucoup et recevoir un peu. Un jour, Monique fut conviée à un dîner de cérémonie que la jeune femme donnait et qui devait être suivi d'une sauterie.

Madame d'Augès n'avait confié sa petite fille à sa marraine qu'à la condition expresse qu'elle ne serait point mêlée au grand train mondain, et ne fréquenterait ni les bals ni les théâtres. Madame de Saint-Prieix se conformait scrupuleusement à cette défense ; mais, chez sa propre fille, elle crut pouvoir conduire sa pupille, et elle lui annonça qu'elle assisterait à cette réunion destinée à être, en quelque sorte, son entrée dans le monde.

C'était pour mademoiselle de Lapalet une circonstance capitale, de celles qui datent dans la vie. Madame de Saint-Prieix, à cette occasion, eût voulu frapper un grand coup, risquer une dernière tentative, essayer de métamorphoser, grâce à tous les artifices de la coquetterie, sa chère filleule en une jeune fille à la mode. Cela ne lui était pas permis : madame d'Augès lui avait aussi fait promettre de ne pas laisser prendre à Monique des habitudes d'élégance exagérée ; et même, afin de préserver cette dernière de tout entraînement de ce genre, elle l'avait munie d'une garde-robe d'un goût trop provincial, hélas ! mais assez complète pour faire face à toutes les exigences.

Du reste, madame de Saint-Prieix eût-elle oublié toutes les recommandations de sa respectable voisine, Monique eût été là pour les lui rappeler, Monique qui, à chaque velléité d'innovation, répondait invariablement :

— Oh ! non, grand'mère ne serait pas contente !

Et madame de Saint-Prieix n'osait battre en brèche cette sagesse et cette soumission qu'elle admirait, et qui la désespéraient.

Elle dut se contenter de faire retoucher une modeste robe de laine blanche que la jeune fille avait apportée, puis d'appeler un bon coiffeur et, véritablement, ses soins furent couronnés de succès. Déjà, Monique paraissait tout autre.

Chez madame d'Orcoy la réunion était nombreuse et absolument « select ». Si madame de Saint-Prieix avait basé quelque espoir sur l'effet que l'avantageux changement de sa filleule devait produire sur son fils, elle eut la déception de constater qu'il n'y prenait point garde et que, du reste, la chère enfant était bien effacée au milieu de toutes les brillantes jeunes filles qui l'entouraient. Elle remarqua aussi que Clément était fort assidu auprès de l'une d'elles. C'était une toute jeune personne blonde, follement élégante, et qui, mise en valeur par les ajustements les plus savants, réunissait tous les avantages qui constituent la beauté à la mode. Madame de Saint-Prieix se la fit nommer par madame d'Orcoy.

— Simone d'Urcy, une de nos nouvelles voisines de campagne, elle est jolie, n'est-ce pas ? et une dot superbe.

Puis la jeune femme ajouta très bas :

— Clément m'en semble fort épris, ce serait bien son affaire.

— Oh ! dit seulement madame de Saint-Prieix, épouvantée.

Et à côté d'un gracieux minois trop blanc et trop rose, encadré de cheveux ébouriffés, le hasard les ayant rapprochés, elle vit le visage calme, doux, tendre et sérieux de Monique et se demanda avec angoisse si son fils serait jamais assez fou pour préférer l'une à l'autre...

Un instinct maternel — auquel elle donnait dans sa pensée la valeur d'un pressentiment — l'avertissait que si Clément s'attachait à cette jeune fille, ce ne serait pas sans risque pour son bonheur. Elle n'avait pourtant, à première vue, rien de grave à lui reprocher. Elle était jeune, il était naturel qu'elle fût gaie, riche et jolie, il n'y avait pas à s'étonner non plus qu'elle fût élégante. Elle avait des allures un peu indépendantes, une coquetterie rieuse, mais restait dans les plus strictes limites des convenances, et, si elle semblait frivole, il se pouvait que ce ne fût qu'à l'apparence ; néanmoins, elle faisait peur à madame de Saint-Prieix. Elle redoutait que cette jolie tête fût vide de sérieux et de sensibilité ; qu'un cœur généreux fût absent de ce miroitant corsage de satin. Sans doute, elle avait coudoyé dix, vingt, cent jeunes filles pareilles, et aucune ne l'avait effrayée comme elle par rapport à Clément ; pourquoi donc celle-ci l'épouvantait-elle ? Son fils s'était montré aussi empressé auprès de bien d'autres femmes, mais sa prescience maternelle l'avertissait que les hommages dont il entourait mademoiselle d'Urcy avaient un but plus sérieux qu'un flirtage mondain. En un mot, elle sentait, sans le raisonner, que Simone lui prenait le cœur de son fils et, pour se rassurer, cherchait à se persuader que c'était une involontaire jalousie qui la rendait sévère pour elle, et peut-être, même, injuste.

Mademoiselle d'Urcy semblait la reine de la fête tous les hommes étaient à ses pieds, elle accueillait ces suffrages comme un tribut, avec une grâce souriante de bonne princesse.

A côté d'elle, Monique, restait isolée ; les jeunes filles qui l'entouraient, fidèles à la coutume qui permet de traiter en étrangère toute personne n'ayant pas été présentée, ne lui adressaient pas la parole, et regardaient d'un œil méprisant la simplicité de sa toilette et de sa tenue. Quelque danseur, envoyé par la maîtresse de maison attentive, venait parfois l'arracher à sa banquette, mais, toute sérieuse, méfiante d'elle-même, parlant peu, dansant mal, elle ne l'encourageait pas à renouveler sa généreuse tentative. Madame de Saint-Prieix en souffrait, elle n'espérait pas lui voir forcer l'attention, mais comptait sur une appréciation de son charme discret, suffisante pour la mettre un peu en lumière. Elle déplorait surtout cet état de choses par rapport à Clément.

L'échec de Monique était son coup de grâce ; les hommes courent au succès comme le papillon à la lumière : mademoiselle de Lapalet, entourée, courtisée, fêtée, Clément l'eût regardée, au moins, tandis que là, ce fut par pitié qu'il vint, une fois, la faire valser.

Ils passaient devant madame de Saint-Prieix. Monique, toute heureuse, et comme recueillie en son bonheur, oubliait, dans cette courte minute d'ivresse, l'humiliation intime et bien cachée qu'elle éprouvait d'être délaissée et dédaignée ; car si elle n'avait point d'orgueil personnel, elle souffrait, sous les yeux de Clément, de cette consécration de son infériorité. Ce sentiment disparaissait pour un instant de sa pensée, elle s'abandonnait au bras qui l'entraînait dans le joyeux tourbillon ; ses traits, un peu mornes, s'illuminaient, et le mouvement, aussi bien que l'émotion, faisait monter à ses joues trop pâles, une chaleur rosée qui l'embellissait.

Madame de Saint-Prieix, qui l'observait, en fut frappée.

Au même moment, une dame, placée près d'elle, lui demanda avec qui dansait son fils.

— Ma filleule, répondit-elle, et une de nos voisines de campagne, mademoiselle de Lapalet.

Puis une intuition rapide lui fit ajouter :

— Une des rares héritières de Bretagne ; cette chère enfant, orpheline, a, dès aujourd'hui, soixante mille livres de rente, et pourtant, sa grand'mère vit encore.

— Vraiment ! fit la dame subitement intéressée.

Et voyant alors Monique à travers sa fortune :

— Elle est charmante, dit-elle.

Cette dame avait un fils à marier ; un instant après, elle pria madame de Saint-Prieix de le présenter à sa filleule, il la fit danser. Comme ses amis s'étonnaient de son choix, il crut, dans sa sotte fatuité d'homme à la mode, ne courtisant que les jolies femmes, devoir leur en dire le motif, et, exagérant déjà la confidence reçue :

— Je viens de faire danser plusieurs millions, mon cher, fit-il, et, vraiment, ils ne sont pas trop lourds.

La nouvelle se répandit comme une traînée de poudre.

Dans toute réunion, il y a des mères ambitieuses, des petits jeunes gens pratiques, à la recherche d'un « sac », et Monique, après avoir passé la première moitié de la soirée dans un délaissement complet, se vit tout à coup entourée, disputée, flattée, avec un enthousiasme dont elle ne devinait pas le sens, mais dont sa nature juste, droite et modeste, lui faisant soupçonner un dessous de carte, ne la laissa pas s'enorgueillir ; elle resta calme, détachée, silencieuse, et n'eut guère de sourire que lorsque Clément, revenant vers elle, lui dit gaîment :

— Eh bien, Monique, quel succès !... nous allons vous perdre à Paris ?

— Il n'y a pas de danger, répondit-elle finement, et pas de quoi...

Madame de Saint-Prieix, devant la réussite de son invention, souriait aussi sous cape ; elle eut même été tout à fait satisfaite, car le résultat dépassait ses espérances, mais Clément, de toute la fin de la soirée, ne quitta pour ainsi dire plus Simone d'Urcy !

V

Le terme du séjour de Monique à Paris arrivait huit jours après la soirée de madame d'Orcoy.

C'était à regret que madame de Saint-Prieix voyait sa filleule s'éloigner et, pourtant, elle se rendait bien compte que, pour cette fois, la partie qu'elle avait jouée était irrémissiblement perdue ; aussi n'essaya-t-elle point de la retenir, chose qu'elle eût faite, si tout avait été selon ses désirs. A quoi bon, à présent ?

Peut-être pourrait-on renouveler cette tentative, l'été, aux Barres, si Clément, par bonheur, ne pensait plus à mademoiselle d'Urcy et si Monique elle-même était encore libre...

Car la révélation que madame de Saint-Prieix avait faite de sa position de fortune avait eu un double résultat.

Non seulement elle avait attiré l'attention sur elle, au bal, mais elle avait encore inspiré des projets matrimoniaux, et madame de Saint-Prieix avait reçu, pour sa filleule, trois ouvertures dont l'une, au moins, méritait d'être prise en considération.